VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

[AVIS DE MISE À DISPOSITION]
PROJET CONVENTION OPAH
AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales a décidé de mettre en œuvre un dispositif d'OPAH et d'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain). Mis en place pour une durée de cinq ans, ce programme concerne les 10 communes du territoire et a pour objectif d'accompagner financièrement les habitants dans leurs travaux de :

- rénovations énergétiques,
- travaux d'adaptation du logement pour le maintien à domicile (handicap, personnes âgées...),
- réhabilitation de logements devenus vétustes.

En application de l'article L.303-1 du code de la construction et de l'habitation, **le projet de convention cadre OPAH doit être mis à disposition du public** pour une durée d'un mois. Le projet sera donc en ligne et disponible à l'accueil de la Communauté de Communes et des 10 mairies du territoire du lundi 18 décembre 2023 au jeudi 18 janvier 2024.

S'agissant d'une consultation, vous pouvez envoyer vos avis auprès de la Communauté de Communes à cette adresse : bureaux@ccpvm.fr. Le formulaire papier peut être remis sur place en mairie.

FORMULAIRE

Prénom : ……

Nom : ……

Habitant de la commune : ……

Mail : ……@……

Téléphone : … / … / … / … / …

REMARQUES

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……